



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Un avis public est, par la présente, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra le **mardi 2 mai 2017 à 19 h**, à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les élus statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **2055-2063, avenue Desjardins** - visant à permettre l'installation d'appareils mécaniques sur la toiture de mezzanines ne respectant pas le retrait minimal prescrit et dépourvus d'un écran acoustique, tels que requis par les dispositions des articles 21 et 21.1 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande lors de cette séance.

**FAIT À MONTRÉAL, CE 11<sup>E</sup> JOUR D'AVRIL 2017.**

**Le secrétaire d'arrondissement,**

**Monsieur Magella Rioux**